



FOYER LAÏQUE LANESTER VOILE

AVIS DE COURSE :

Titre : *OPEN SKIFFS / OPTIMISTS*

Lieu : *LANESTER / St GUENAEL*

Date : *10 Avril 2022*

Nom autorité organisatrice : *Foyer Laïque de LANESTER - Voile*

1) REGLES APPLICABLES :

- Les règles de course à la voile 2021-2024 .
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.
- Les règles de classe en vigueur.
- Le présent Avis de Course, les instructions de course, leurs annexes, et les éventuels avenants.

2) ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION :

- Toute personne embarquée devra être licenciée à la Fédération française de Voile – licence à jour, valide compétition ou accompagné d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
- Les personnes mineures devront présenter une autorisation parentale.

2.1) La régata est ouverte aux bateaux critères suivant :

- OPEN SKIFF
- OPTIMIST

2.2) Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en

l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au FLL Voile

Documents à fournir :

- Formulaire d'inscription complété : Voir annexe.
- Droits d'inscription : 10 Euros.
- Autorisation parentale pour les personnes mineures.

6) NOMBRE D'INSCRITS :

Le nombre de bateaux participants est limité à 40.

7) PROGRAMME :

Dimanche 10 avril 2022 :

Confirmation d'inscription :
10/04/2022 de 09h00 à 10h00

10H00 : Heure de mise à disposition du Comité de Course.
Optimists et Open Skiffs

1 à plusieurs courses sur parcours construits
A partir de 16H00 : Remise des prix.

8) INSTRUCTIONS DE COURSE :

Elles seront affichées sur le site de l'école de voile de Saint Guénaël.

9) LIEU DE LA COURSE :

Le Blavet

10) CLASSEMENT

Une course devra être validée pour valider la compétition.

Quand 3 à 4 courses ont été courues et validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

11). TYPE DE PARCOURS :

Parcours construits

Ceux-ci seront précisés dans les Instructions de Course.

11) REGLES DE SECURITE :

Le port de la brassière est obligatoire.

RESPONSABILITE DES CONCURRENTS :

Il appartient à chaque skipper, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit ou non "prendre le départ" ou "rester en course".

12) ;PRIX :

1 classement par série composée d'au minimum 5 bateaux.

Lot pour	1 ^{er}
	2 ^{ème}
	3 ^{ème}



FOYER LAÏQUE LANESTER VOILE

OPEN SKIFF/OPTIMIST - 2022

Licence Compétition
Certificat médical
Assurance
Identification du bateau

N° Identification

Ne rien inscrire, réservé à l'organisation

BULLETIN D'INSCRIPTION REGATE

BIEN VOULOIR REMPLIR CE DOCUMENT EN MAJUSCULES, SVP.

Bateau

Nom du bateau :

Pour la course Nom officiel Numéro de voile

Type de bateau Catégorie de navigation

En êtes-vous propriétaire OUI NON Si NON, nom du loueur

Lieu de la location

Skipper

Nom du skipper Prénom Date de naissance

Numéro de licence Club

Adresse du skipper Code postal Ville Pays

Téléphone fixe Portable Adresse e-mail

- Le skipper s'engage à respecter les règlements de WORD SAILING et de la FFV, de l'Avis de Course joint, et des Instructions de Course (et avenants éventuels) qui seront affichées le 10 avril 2022. Le skipper et son équipage, le sponsor, le propriétaire du bateau déclarent accepter les prises de vues et les photos (à terre comme sur l'eau), et autorise à titre gratuit, l'exploitation, la diffusion, la reproduction de ces prises de vues et photos par l'école de voile ou un de ses partenaires.

Rappel :

DECHARGE DE RESPONSABILITE :

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4 des RCV, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

Dossier d'inscription à compléter et à retourner FLL VOILE 4 rue Gérard Philippe 56600 Lanester

avec le règlement avant le 5 Avril 2022

Nombre d'inscrit limité à 40 bateaux.

Droits d'inscription : 10 €uros par coureur : Règlement par chèque à l'ordre de : FLL SECTION VOILE

Signature du skipper (Précédée de la mention "Lu et approuvé")

Date : ____ ____ ____